

**Avis n° 2024/06**  
**relatif à l'admission par l'État**  
**de diplômes d'établissements étrangers de**  
**l'École supérieure d'informatique et du numérique**  
**de l'Université internationale de Rabat (Maroc)**

**Établissement /École**

|                    |   |
|--------------------|---|
| Nom :              | <b>Université internationale de Rabat</b><br><b>École supérieure d'informatique et du numérique</b> |
| Sigle :            | UIR - ESIN  |
| Type :             | Établissement d'enseignement supérieur privé au Maroc   |
| Académie :         | École étrangère   |
| Sites de l'école : | Rabat (Maroc)   |

**Suivi des accréditations précédentes**

|     |
|-----|
| N/A |
|-----|

**Objet de la demande d'admission par l'État**

|   |
|---|
| <b>Catégorie NAD</b> (Nouvelle admission par l'État de diplômés d'établissements étrangers) :<br>Diplôme d'ingénieur d'État de l'École supérieure d'informatique et du numérique de l'Université internationale de Rabat, spécialité génie informatique, sur le site de Rabat |
|---|

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1, L642-7 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'École supérieure d'informatique et du numérique de l'Université internationale de Rabat (Maroc) ;
- Vu le rapport établi par Xavier KLEBER (membre de la CTI, rapporteur principal), Gildas GAUTIER (expert auprès de la CTI, co-rapporteur), Morgan SAVEUSE (expert auprès de la CTI), Rudy DERDELINCKX (expert international auprès de la CTI), Odile GAUTIER (experte élève-ingénieure auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 11 juin 2024 ;

**L'assemblée plénière a statué comme suit :**

**Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur,**

| Première admission par l'État de diplômés d'établissements étrangers suivants   | Voie de formation                         | À compter de l'année civile | Jusqu'à la fin de l'année civile | Durée    |
|---|---|-----------------------------|----------------------------------|----------|
| Diplôme d'ingénieur d'État de l'École supérieure d'informatique et du numérique de l'Université internationale de Rabat,<br><b>spécialité génie informatique,</b><br><a href="#">sur le site de Rabat</a> | Formation initiale sous statut d'étudiant | 2024                        | 2029                             | maximale |

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Rendre conforme le taux d'encadrement à R&O ;
- Intégrer davantage les industriels dans le projet de formation et augmenter la part d'enseignement réalisée par des vacataires issus du monde socio-économique ;
- Développer l'internationalisation de l'école, y compris les mobilités entrantes et sortantes ;
- S'assurer du niveau B2 en français et en anglais à la sortie du cycle ingénieur ;
- Diversifier les modalités pédagogiques, notamment en augmentant la part des projets ;
- Reconnaître l'engagement étudiant ;

- Être vigilant sur le taux d'insertion professionnelle des ingénieurs formés et mettre en œuvre des actions spécifiques afin de le maintenir à un haut niveau.

L'école établira **un rapport intermédiaire sur l'ensemble des recommandations**. Ce document est à transmettre **le 15 décembre 2026**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI, à l'adresse : [greffe-cti@education.gouv.fr](mailto:greffe-cti@education.gouv.fr).

**Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, au diplôme suivant :**

| Intitulé du diplôme   | À compter de l'année civile | Jusqu'à la fin de l'année civile |
|---|-----------------------------|----------------------------------|
| Diplôme d'ingénieur d'État de l'École supérieure d'informatique et du numérique de l'Université internationale de Rabat, <b>spécialité génie informatique</b> | 2024                        | 2029                             |

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 11 juin 2024.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 10 juillet 2024.

La présidente  
Claire PEYRATOUT

